



40^e CHAMPIONNAT NATIONAL

Ski de fond – Biathlon

LES SAISIES (73)

Vendredi 10 mars 2023



LE DÉPARTEMENT





RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité UGSEL ISÈRE

Adresse : 19 Avenue des maquis de Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE - ugsel38@ugsel38.org
Sur place :

Directeur comité Isère : Thomas FAURE (06 41 69 98 85)/André SISUN (06 38 74 62 19)

Responsable commission départementale : Hugues MANGIN et Jérôme BLONDEAU (EPS)

CONTACT

ACCUEIL

Vendredi 10 mars à partir de 8h45 salle polyvalente du Signal (au niveau du parking du haut, à côté des caisses)

COMPÉTITION

Station LES SAISIES Stade de biathlon - 316 av. des Jeux Olympiques - 73620 HAUTELUCE

Vendredi matin : épreuve de biathlon individuelle

Vendredi après-midi : épreuve par équipe relais ski de fond

ACCÈS

- Venant de Grenoble ou Lyon : A430 jusqu'à Albertville direction Beaufort puis col des Saisies

- Possibilité en venant d'Annecy : direction Ugine – Albertville – Beaufort et col des Saisies

INSCRIPTION DES INDIVIDUELS et EQUIPES QUALIFIES sur [USPORT](https://usport.fr)

INSCRIPTION

En individuel : les territoires (avec aide des comités et AS) devront avoir renseignés les élèves qualifiés sur Usport pour le **5 mars 2023**

En équipe : les territoires (avec aide des comités et AS) devront avoir renseignés les équipes qualifiées sur Usport pour le **5 mars 2023** (possibilité de modification constitution équipe sur Usport par liste des inscrits en compétition)

Au-delà, modifications exceptionnelles (sur justificatifs), le matin du 10 auprès de l'organisateur.

RESTAURATION

Chaque élève apporte son pique-nique.

HEBERGEMENT

Au choix des AS de venir la veille.

NAVETTES

Chaque délégation ou AS s'organise.

Pas de navettes nécessaires sur place.

DROIT D'ENGAGEMENT

12€ par compétiteur.

CAUTION DOSSARD

Un chèque de caution de 100€, donné le matin même, en cas de perte de dossard.
Prévoir 4 épingles à nourrice par participant.

QUESTIONNAIRE

A envoyer à l'Ugsel Isère avant le : **05 mars 2023**

1) par mail dans un 1^{er} temps à ugsel38@ugsel38.org

2) par courrier à : **UGSEL ISÈRE 19 av. des maquis de Grésivaudan 38700 LA TRONCHE**

L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du chèque à l'ordre de UGSEL ISÈRE

NOTE IMPORTANTE

Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'Ugsel Isère décline toute responsabilité en cas de vols. Chacun doit être responsable de ses effets, savoir les surveiller ou les faire surveiller.

PRIMES KM

La prime kilométrique versée en 2023 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur la base de 0,02€ par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)

LOCATION MATÉRIEL

➤ LES VOLATILES Sport 2000 – 196 av des Jeux Olympiques – HAUTELUCE

➤ STARSKI SPORTS Skimium – 23 av des Jeux Olympiques – HAUTELUCE

Mais si possible, venir avec du matériel déjà loué localement.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	Se référer aux Règlements Généraux et spécifiques 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : www.ugsel.org
RESPONSABLE COMPÉTITION	Hugues MANGIN Jérôme BLONDEAU
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire).
CERTIFICAT MÉDICAL	PAS D'OBLIGATION car carabine laser.
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. <u>Point de vigilance sur l'article 9</u> des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
CATÉGORIES PROMOTIONNEL ET ÉLITE	En rapport avec la Charte éthique et les Règlements généraux, l'AS est responsable de l'engagement de ses élèves dans la catégorie appropriée et de veiller à promouvoir l'équité sportive. Voir les conditions d'accès dans les Règlements spécifiques.
JEUNES OFFICIELS	Des Jeunes Officiels formés peuvent s'inscrire et accompagner leur AS.
RÉUNION TECHNIQUE	Elle se tiendra avec les enseignants jury et les JO avant le départ des courses.
TENUE ET MATÉRIEL	<ul style="list-style-type: none">- La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique)- Ski skating- Lunette et crème solaire obligatoire !!!
PALMARÈS	Les podiums récompensent officiellement : <ul style="list-style-type: none">- Pour l'épreuve individuelle : les 3 premiers par catégorie du championnat élite et promo- Pour l'équipe : les 3 premières équipes officielles Un podium « officieux » pour les meilleures équipes OPEN sera organisé
COMMISSION REGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.
LUTTE CONTRE LE DOPAGE	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.



Le ski hors-piste et en bord de piste sont strictement interdits (PASS en vigueur dans l'académie)
Interdiction d'aller skier en dehors de l'espace privatisé vers le pas de tir (pistes du domaine non accessibles)

Des photos seront prises lors de la compétition.

Si l'un des participants ne souhaitent pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation avant 10h le 10 mars à l'accueil de l'Ugsel Isère.



PROGRAMME GÉNÉRAL

- 8h45** Début de l'accueil + remise des dossards (accueil possible jusqu'à 9h45 à la salle du Signal (au niveau du parking du haut, à côté des caisses))
- 8h15** Ouverture des locations ski dans la station
- 9h30 à 10h15** Essai de tir par ordre de dossard (si retardataire, se présenter au jury pour pointage et accès)
- 10h20** Compétition biathlon en contre la montre
- 12h15** Fin de la compétition Biathlon
- PAUSE**
- 14h00** Début relais par équipe
- 15h15** Fin de la compétition de relais
- 15h30** Podiums
- 16h00** Retour location puis retour au car

ÉPREUVES

Matin : BIATHLON

FORMULE	Contre la montre	Départ toutes les 30 sec	
ORDRE DE PASSAGE	BF élite - BF promo - BG élite - BG promo MF promo - MG promo - CJF promo - CJG promo MF élite - CJF élite - MG élite - CJG élite		
TIR (carabine laser)	2 tirs couchés (avec support pour les BF et BG)		
PÉNALITÉ	Pénalité de temps (pas d'anneau de pénalité)		

PARCOURS	DISTANCE	TIRS	PÉNALITÉ DE TEMPS
BF + BG	Environ 3x600m	2 tirs couchés avec support	+ 15 secondes
MF + MG	Environ 3x900m	2 tirs couchés sans support	+ 20 secondes
CJF + CJG	Environ 3x900m	2 tirs couchés sans support	+ 20 secondes

Après-midi : RELAIS PAR ÉQUIPE

3 élèves par équipe skieur A + skieur B + skieur C (voir [règlement spécifique Ugsel ski nordique](#))

Parcours sur 1 boucle avec un raccourci pour les filles

Ordre de passage pour toutes les catégories : A puis B puis C puis A puis B puis ABC

Le skieur C aura 2 boucles ; A et B auront 3 boucles. ATTENTION : c'est le skieur B qui enchaîne 2 boucles de suite.

Distance (ajustement en fonction des conditions de glisse)

BF – BG : boucle d'environ 400m

MF et MG + CJF et CJG : boucle d'environ 600m



PLAN



- SERVICES SERVICES**
- 1 B2-E4 F3 Bureau ESF French ski school
 - 2 C2 Bureau ESF International ski school
 - 3 B1-2 Chapelle Church
 - 4 C1 Club des Sports Sportifs club
 - 5 B1-B2 F3 Depart cours ESF / Luge sur rails
 - 6 E4-F3 ESF meeting point Toboggan run on rails
 - 7 C2 Depart cours ESF ESF meeting point
 - 8 F3 Garage Garage
 - 9 B1-E4 Jardins d'enfants ESF
 - 10 F3 ESF children's club
 - 11 C2 Jardins d'enfants ESF ESF children's club
 - 12 D2 Jardins d'enfants ESF ESF children's club
 - 13 B1 Mountain Twister
 - 14 C1 Pharmacie Pharmacy
 - 15 E3 Pompes Fire station
 - 16 Poste / Police municipale Gendarmerie / SIVOM Post Office / Police station Resort Administration
 - 17 C1 Service des pistes Ski patrol
 - 18 E3 Services techniques Technical services
 - 19 B1 Centre aquasport Le Signal & Bowling - Le 1850 - Swimming pool & sports centre Bowling - Le 1850 -
 - 20 D2 Laverie Laundry
 - 21 D2 Chalet nordique avec salle de fartage et salle hors-sac - chalet
 - 22 B2 Marche Market
 - 23 D2 Delégué (Odeopath)
- HÔTELS / CHAMBRE D'HÔTES HOTELS AND BREAKFAST**
- 1 C1 Calgary (le)
 - 2 C2 Chalet d'Elanore (le)
 - 3 E4 Le Caribou
 - 4 D/E2 Virey (le)
 - 5 C2 Chalet Cozy



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org